

Des voix: Une question supplémentaire!

M. l'Orateur: A l'ordre. Au début de la journée, le président du Conseil privé a déposé un livre vert sur les conflits d'intérêt avec l'intention, du moins à en juger par ses remarques, de renvoyer la question à un comité permanent. Bien sûr, la Chambre n'en a pas encore décidé ainsi et, en conséquence, il n'y a pas lieu d'écarter les questions relatives à ces lignes directrices. Toutefois, dès que la question sera renvoyée au comité permanent, on ne pourra plus poser de questions sur ce sujet ici.

LA DATE DU RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire sur ce point précis. Le président du Conseil privé peut-il nous donner la date de présentation de cet ordre de renvoi? Peut-il, par exemple, nous dire s'il sera présenté lundi prochain? Ou continue-t-il comme hier à déclarer qu'il pourra être présenté d'ici quelque temps, peut-être d'ici quelques mois, une fois que la Chambre se sera occupée d'autres questions que le président du Conseil privé estime plus urgentes encore?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que ce soit le président du Conseil privé qui décide de la priorité de ces autres questions. Ce sont plutôt, à mon avis, les habitants du Canada de l'Est, où il réside lui-même. Je crois qu'il est important de ne pas laisser échapper le pouvoir, dont nous disposons actuellement, de verser une subvention à l'égard de l'Est du Canada de façon à garantir la stabilité du prix du pétrole dans l'ensemble du pays.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: En tant que chef de l'opposition, et au nom de mes honorables amis à la Chambre, je propose encore une fois au président du Conseil privé d'utiliser l'un des jours qui nous sont réservés. Si le député veut bien commencer, je l'invite à mettre tout en œuvre et à présenter cet ordre à la Chambre.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition peut être assuré que j'accepte cette offre. Ce qui me préoccupe, c'est que le temps réservé au parti conservateur aurait pu être utilisé à d'autres fins, et que nous aurions eu plus de temps à consacrer à la discussion de cette question de conflit d'intérêt. Toutefois, si le député est prêt, maintenant, à renoncer à une autre journée—c'est la deuxième fois que cela se produit—j'accepte bien volontiers.

M. Baldwin: Nous n'avons renoncé à aucune journée!

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DIVULGATION COMPLÈTE DES AVOIRS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Entre-temps, le premier ministre peut-il nous dire si l'on envisage de préciser la déclaration? Par exemple, plutôt que de prévoir

Questions orales

la divulgation des fiducies à fonds bloqués, ne pourrait-on désigner au moins le fiduciaire, et, dans le cas par exemple d'une participation de 30 p. 100 dans une société privée, exiger que le ministre nous communique l'identité des détenteurs des 70 p. 100 restants, et nous informe des intérêts que cette société privée contrôle à son tour.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je pense que ces propositions sont intéressantes. C'est exactement le genre de questions qui devraient être abordées au comité. L'opposition semble oublier que, lorsque il y a un an j'ai abordé cette question dans ma déclaration, j'ai dit que tous les ministres étaient membres du parlement. Naturellement, nous serons liés par les directives que le parlement imposera à ses membres ou à leurs conjoints. Le cabinet n'a fait qu'adopter des directives qui, à mon sens, vont beaucoup plus loin que celles que les députés veulent adopter pour eux-mêmes.

● (1500)

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Eh! bien, monsieur l'Orateur, nous verrons. Mais lorsque j'ai parlé des directives concernant les ministres, j'ai déclaré que nous reprendrions cette question après avoir vu les directives concernant les députés, et il se pourrait que nous devions avoir à les modifier pour les rendre plus conformes aux règles que les députés décideront de s'imposer.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ÉTHIOPIE—DEMANDE D'INTERVENTION DU CANADA POUR UNE SUSPENSION DES EXÉCUTIONS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le secrétaire d'État voudrait-il informer l'ambassadeur d'Éthiopie que les Canadiens sont consternés par les exécutions sommaires qui ont eu lieu dans ce pays, en particulier par l'exécution du président international de la YMCA? Le ministre voudrait-il informer la Chambre des efforts qu'il déploie personnellement pour empêcher l'exécution de l'ex-empereur? L'âge et le courage du souverain, autres de simples raisons humanitaires, exigent que cet acte soit évité.

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis révolté, comme certainement tous les députés, par l'évolution de la situation en Éthiopie, et particulièrement par les autres exécutions que l'on semble envisager. J'ai demandé aux fonctionnaires du ministère d'envoyer aux autorités constituées en Éthiopie en mon nom et au nom du gouvernement canadien, un message leur demandant de faire preuve de modération et de suspendre les exécutions.